

# Clinique de l'humanitaire

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JgRCHUC

## Présentation

---

Ce séminaire propose aux étudiant.e.s la réalisation d'un travail d'analyse concret dans le cadre de partenariats réalisés avec des associations, ONG, institutions ou tout autre type de partenaire. Des rencontres avec des intervenants professionnels dans ce domaine seront proposées afin de préparer et sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique abordée.

Cette année, il est proposé aux étudiant.e.s de travailler, en lien avec l'équipe du [Programme national d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil \(PAUSE\)](#), autour des migrations scientifiques forcées. Ce programme, porté par le Collège de France et réunissant plusieurs ministères (Enseignement supérieur, Recherche et Innovation ; Culture ; Intérieur ; Europe et Affaires étrangères) et des organismes majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNRS, INSERM, INRAE, CNOUS...), attribue des financements incitatifs à des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont le projet d'accueillir un chercheur contraint à l'exil. Ces financements sont octroyés dans le cadre d'un appel à candidatures (3 par an) au terme d'un processus d'évaluation des dossiers sur la base de deux principaux critères : le degré d'urgence/sévérité de la menace et la qualité du projet scientifique.

Le séminaire se déroulera dans le cadre du dernier appel à candidatures de l'année et les travaux des étudiant.e.s

nourriront le processus d'évaluation des candidatures à travers l'analyse :

1/des risques encourus par certains candidats (dossiers anonymisés) dans leur contexte national, avec la réalisation d'une fiche destinée à être diffusée au comité scientifique du programme ;

2/des risques sur les libertés académiques dans le pays des candidats concernés avec la réalisation d'une fiche pays.

Ces analyses donneront lieu à deux fiches, respectivement une fiche individuelle « étude de cas » et une fiche pays.

Ce séminaire est réalisé en groupe et co-dirigé par une universitaire, Pascale Laborier, et des praticiennes, membres de l'équipe du programme PAUSE, Laura Lohéac et Amaryllis Quezada.

## Évaluation

---

Contrôle continu

## Contact(s)

- > [Pascale Laborier](#)  
Responsable pédagogique  
plaborier@parisnanterre.fr